

COMMUNE DE BURTIGNY

plan d'affectation ■ "Village"

information : plan synthèse 1^{ère} et 2^{ème} enquête publique

Approuvé par la Municipalité de Burtigny dans sa séance du 7 janvier 2013

Modifications approuvées par la Municipalité de Burtigny dans sa séance du 4 juin 2019

La Syndique : Valérie JEANRENAUD La Secrétaire : Isabelle DESPLAND

Soumis à l'enquête publique du 18 janvier au 18 février 2013

Modifications soumises à l'enquête publique complémentaire du 5 juin au 4 juillet 2019

La Syndique : Valérie JEANRENAUD La Secrétaire : Isabelle DESPLAND

Adopté par le Conseil général de Burtigny dans sa séance du 8 octobre 2019

Le Président : Patrick ROSSELET-PIRELLA La Secrétaire : Eliane HOFER

Approuvé par le Département compétent Lausanne, le 24 OCT. 2022

La Chef de Département : Christelle BAZARD

Entrée en vigueur constatée par le Service compétent, le 24 OCT. 2022

GEA valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 19 octobre 2020
rue de Bourg 28 CP 6326 1002 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch
06059 AR MD YL burtigny/59059_PGA/plan/59059_PPA_Village_v18_approbation.vsw

SITUATION

échelle 1:10'000

Coordonnées moyennes : 509'250 / 146'900



Source : orthophoto, www.geoplanet.vd.ch

LÉGENDE DU PLAN DE DÉTAIL

- périmètre du plan d'affectation
- * parcelle concernée par l'article 69 du règlement du plan d'affectation (disponibilité des terrains)
- limite des constructions

zone Village A

- zone Village A
- aire des bâtiments protégés
- aire des bâtiments à conserver
- aire d'évolution des constructions nouvelles et existantes
- direction des faîtes
- aire des aménagements extérieurs
- aire de dégagement
- secteur de protection du site bâti (17 LAT)
- surface de plancher déterminante par aire d'évolution (SPd)
- nombre de niveaux

zone Village B

- zone d'installations publiques
- zone agricole
- élément indicatif
- bâtiment existant
- espace pour création d'un parking

PLAN DES AFFECTATIONS

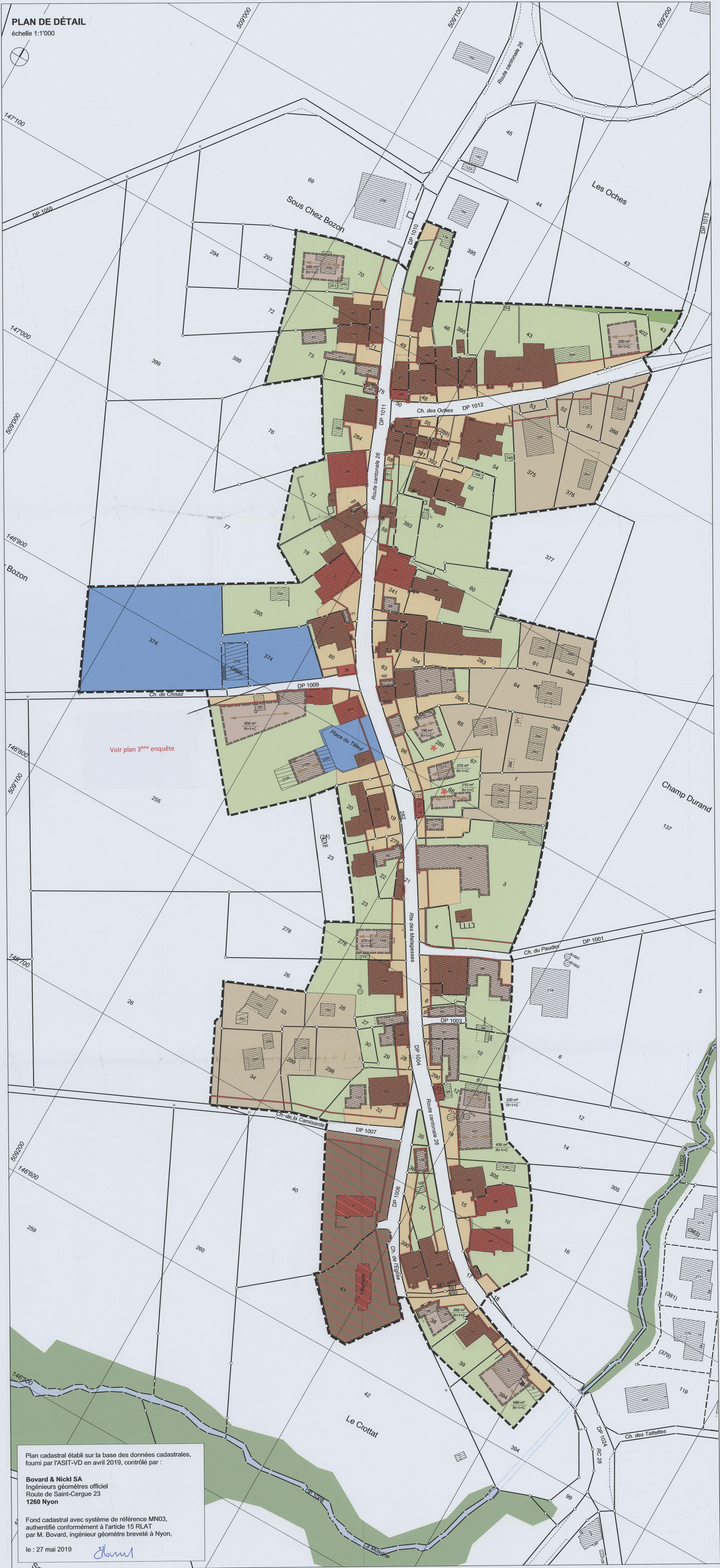
échelle 1:4'000

- périmètre du plan d'affectation
- zone Village A
- zone Village B
- zone d'installations publiques
- zone agricole



PLAN DE DÉTAIL

échelle 1:1'000



Plan cadastral établi sur la base des données cadastrales, fourni par l'ASIT-VD en avril 2019, contrôlé par :

Bovard & Nickl SA
Ingénieurs géomètres officiels
Route de Saint-Cergue 23
1260 Nyon

Fond cadastral avec système de référence MN03, authentifié conformément à l'article 15 RLAT par M. Bovard, ingénieur géomètre breveté à Nyon, le : 27 mai 2019